

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

PERSONNES ÂGÉES ET AUTONOMIE

Arrêté du 9 avril 2013 portant application du I de l'article R. 314-50 du code de l'action sociale et des familles pour les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes autorisés à exercer une activité d'hébergement temporaire et pour lesdits établissements exerçant une activité de pôle d'activités et de soins adaptés ou d'unité d'hébergement renforcée

NOR : PADA1306632A

La ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 314-2 à L. 314-7, R. 314-28, R. 314-29, R. 314-50, D. 312-8 et D. 312-9 ;

Vu l'arrêté du 26 avril 1999 fixant le contenu du cahier des charges de la convention pluriannuelle prévu à l'article L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le rapport d'activité des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes autorisés à exercer une activité mentionnée aux articles D. 312-8 et D. 312-9 du code de l'action sociale et des familles et des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes exerçant une activité de pôle d'activités et de soins adaptés ou d'unité d'hébergement renforcée comprend notamment un tableau de bord dont le contenu est fixé en annexe du présent arrêté.

Art. 2. – La saisie des données par les établissements mentionnés à l'article 1^{er} s'effectue au moyen d'un site internet de collecte. Celui-ci permet leur exportation et leur exploitation par les autorités mentionnées au *d* de l'article L. 313-3. Ces données font l'objet d'un renseignement du fichier national des établissements sanitaires et sociaux avant le 31 décembre 2012.

Art. 3. – Le tableau de bord est saisi durant la période du 29 avril au 13 juillet 2013 pour des données d'activité de l'année 2012.

Art. 4. – La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 9 avril 2013.

Pour la ministre et par délégation :
*La directrice générale
de la cohésion sociale,*
S. FOURCADE

ANNEXE

Questionnaire structure porteuse :

Caractéristiques de la structure		Modifications éventuelles	
Numéro FINESS :	A1 <input type="text"/>		
Raison sociale :	A2 <input type="text"/>	B2	<input type="text"/>
Adresse :	A3 <input type="text"/>	B3	<input type="text"/>
Complément de distribution ou Boîte Postale :	A4 <input type="text"/>	B4	<input type="text"/>
Code Postal : A5 <input type="text"/>	Ville : A6 <input type="text"/>	B5	<input type="text"/>
Libellé de la catégorie de l'établissement :	A7 <input type="text"/>	B6	<input type="text"/>
Signature d'une convention tripartite :	A8 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
Numéro SIRET :	A9 <input type="text"/>		
Numéro FINESS de l'entité juridique :	A10 <input type="text"/>		
Statut de l'entité juridique :	A11 <input type="text"/>		
Adresse mail de contact pour le public :	A12 <input type="text"/>		
Téléphone de l'établissement pour le public :	A13 <input type="text"/>		
Adresse mail de contact de la personne responsable de la saisie :	A14 <input type="text"/>		
Téléphone de la personne responsable de la saisie :	A15 <input type="text"/>		
Qualité de la personne responsable de la saisie :	A16 <input type="radio"/> 1- Directeur <input type="radio"/> 2- Personnel administratif <input type="radio"/> 3- Personnel soignant <input type="radio"/> 4- Autres		
		Modifications éventuelles	
Capacité totale autorisée de l'établissement : (nombre de places)	A17 <input type="text"/>	B17	<input type="text"/>
Capacité totale installée de l'établissement : (nombre de places)	A18 <input type="text"/>	B18	<input type="text"/>
L'établissement dispose de places installées de :			
Hébergement permanent :	A19 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	B19	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Accueil de jour :	A20 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	B20	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Hébergement temporaire :	A21 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	B21	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
PASA	A22 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	B22	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
UHR	A23 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	B23	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

A renseigner uniquement pour les établissements disposant d'un PASA et/ou d'une UHR			
Option tarifaire :	A24	<input type="radio"/> 1 - tarif global	
		<input type="radio"/> 2 - tarif partiel	
L'établissement bénéficie de l'usage d'une Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) :	A25	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
L'établissement est sous tarification PATHOS (GMPS) :	A26	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Si oui, valeur du PMP :	A27	<input type="text"/>	
Valeur du GMP :	A28	<input type="text"/>	
L'établissement est sous convergence tarifaire :	A29	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	

Questionnaire pour les accueils de jour en 2012

Caractéristiques de l'activité accueil de jour

Capacité totale d'accueil de jour autorisée (nombre de places) au 31 décembre :		A1	Modifications																																								
Capacité totale d'accueil de jour installée (nombre de places) au 31 décembre :		A2	B1																																								
Dans le cas où vous n'atteignez pas le seuil de places prévu dans le décret n°2011-1211 du 29 septembre 2011, vous avez l'intention de :		A3 <input type="radio"/> 1- solliciter une augmentation de capacité pour atteindre ce seuil <input type="radio"/> 2- pratiquer un regroupement avec d'autres structures (GCSMS, ...) <input type="radio"/> 3- arrêter cette activité																																									
Avez-vous une liste d'attente pour l'accueil des personnes ?		A4 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non																																									
Si oui, nombre de personnes inscrites à ce jour :		A39																																									
Date effective d'ouverture de l'accueil de jour :		A5 <small>format (j/mm/aaaa)</small>																																									
Tarif hébergement journalier moyen de l'accueil de jour : <small>(si 40 personnes ont été accueillies dans l'année, 18 au tarif journalier de 15 euros et 22 au tarif de 20 euros, le tarif journalier moyen sera de $((18 \times 15) + (22 \times 20)) / (18 + 22) = 17,75$)</small>		A58																																									
Tarif dépendance journalier des personnes :		en GIR 1 et 2 : A59 en GIR 3 et 4 : A60 en GIR 5 et 6 : A61																																									
Pratique de fonctionnement de l'accueil de jour : Locaux: (une seule réponse)		A7 <input type="radio"/> 1- Locaux non dédiés au sein d'un EHPAD ou d'un hôpital <input type="radio"/> 2- Locaux dédiés au sein d'un EHPAD ou d'un hôpital <input type="radio"/> 3- Locaux dédiés en dehors d'un EHPAD ou d'un hôpital																																									
L'accueil de jour est-il itinérant ?		A40 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non																																									
Projet : l'accueil de jour est-il doté d'un projet d'établissement spécifique ?		A8 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non																																									
Partenariats : l'accueil de jour a-t-il des liens formalisés avec : (plusieurs réponses possibles)		A9 <input type="checkbox"/> un ou des CLIC, réseaux gérontologiques, ... A10 <input type="checkbox"/> un ou des services à domicile (SAD, SSIAD) A11 <input type="checkbox"/> un ou des établissements (EHPAD, hôpital...) A12 <input type="checkbox"/> une ou des associations d'usagers et de familles (France Alzheimer, ...)																																									
Dotation financière extra-légale du Conseil Général, dédiée aux places d'AJ (hors APA) : Si oui, Montant annuel global :		A15																																									
Dotation financière extra-légale autre, dédiée aux places d'AJ (CRAM, communes, financements privés ...) : Si oui, Montant annuel global :		A17																																									
Avez-vous mis en place une organisation des transports ? Si oui, quelle est l'organisation choisie (plusieurs réponses possibles) ?		A18 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non																																									
A19 <input type="checkbox"/> prise en charge des transports par l'accueil de jour (véhicule propre) A20 <input type="checkbox"/> transport confié à un prestataire extérieur A21 <input type="checkbox"/> dédommagement des familles pour les frais liés au transport de leurs proches		A22																																									
Montant des dépenses réelles 2012 de l'accueil de jour pour l'organisation des transports :		A22																																									
Montant des crédits reçus pour les transports en 2012 :		de l'assurance maladie A23 du conseil général A24																																									
Personnel de l'accueil de jour : Personnels d'accompagnement et de soins dédiés aux usagers de l'accueil de jour		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes A</th> <th>ETP B</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Aide soignant</td><td>41</td><td></td></tr> <tr><td>AMP (aide Médico psychologique)</td><td>42</td><td></td></tr> <tr><td>AVS (Auxiliaire de Visé Sociale)</td><td>43</td><td></td></tr> <tr><td>Animateur</td><td>44</td><td></td></tr> <tr><td>Psychologue</td><td>45</td><td></td></tr> <tr><td>infirmier</td><td>46</td><td></td></tr> <tr><td>médecin coordonnateur</td><td>47</td><td></td></tr> <tr><td>ergothérapeute</td><td>62</td><td></td></tr> <tr><td>psychomotricien</td><td>63</td><td></td></tr> <tr><td>ASH</td><td>64</td><td></td></tr> <tr><td>autres</td><td>48</td><td></td></tr> <tr><td>préciser :</td><td>A49</td><td></td></tr> </tbody> </table>				Nombre de personnes A	ETP B	Aide soignant	41		AMP (aide Médico psychologique)	42		AVS (Auxiliaire de Visé Sociale)	43		Animateur	44		Psychologue	45		infirmier	46		médecin coordonnateur	47		ergothérapeute	62		psychomotricien	63		ASH	64		autres	48		préciser :	A49	
	Nombre de personnes A	ETP B																																									
Aide soignant	41																																										
AMP (aide Médico psychologique)	42																																										
AVS (Auxiliaire de Visé Sociale)	43																																										
Animateur	44																																										
Psychologue	45																																										
infirmier	46																																										
médecin coordonnateur	47																																										
ergothérapeute	62																																										
psychomotricien	63																																										
ASH	64																																										
autres	48																																										
préciser :	A49																																										
Pour les accueils de jour avec un budget autonome seulement :		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes A</th> <th>ETP B</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Direction</td><td>50</td><td></td></tr> <tr><td>Administration</td><td>51</td><td></td></tr> <tr><td>Autres</td><td>52</td><td></td></tr> </tbody> </table>				Nombre de personnes A	ETP B	Direction	50		Administration	51		Autres	52																												
	Nombre de personnes A	ETP B																																									
Direction	50																																										
Administration	51																																										
Autres	52																																										

Données d'activité													
Nombre de places réellement ouvertes au public fin 2012 :							A25	<input type="text"/>					
Nombre de jours d'ouverture autorisés par an : <i>(mentionné sur l'arrêté d'autorisation)</i>							A26	<input type="text"/>					
Nombre de journées réalisées dans l'année : <i>(somme des journées de présence des bénéficiaires)</i>							A27	<input type="text"/>					
dont nombre de journées réalisées par des malades d'Alzheimer ou maladies apparentées :							A28	<input type="text"/>					
Nombre de bénéficiaires différents accueillis dans l'année : <i>(nombre de personnes venues au moins 1 fois)</i>							A29	<input type="text"/>					
dont nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées :							A30	<input type="text"/>					
Répartition par GIR des différentes personnes accueillies dans l'année (en nombre de personnes)													
en GIR 1 et 2 :							A65	<input type="text"/>					
en GIR 3 et 4 :							A66	<input type="text"/>					
en GIR 5 et 6 :							A67	<input type="text"/>					
Nombre de personnes ayant fréquenté l'accueil de jour durant une semaine d'activité : <i>(prendre la semaine du 3 au 9 décembre 2012 inclus)</i>							A31	<input type="text"/>					
dont nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées :							A32	<input type="text"/>					
Répartition du nombre de journées de présence des personnes ayant fréquenté l'accueil de jour durant une semaine d'activité <i>(prendre la semaine du 3 au 9 décembre 2012 inclus)</i> : <i>(compter "1" même si la personne n'est pas restée la journée entière)</i>													
							Nombre de journées						
							1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours	7 jours
							A33	B33	C33	D33	E33	F33	G33
Nbre de personnes													
Le nombre de journées de présence par semaine par bénéficiaire est-il plafonné ?							A34	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non					
si oui, quel est ce plafond (en nombre de jours, entre 1 et 6) ?							A35	<input type="text"/>					
L'accueil en demi journée est-il possible ?							A53	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non					
L'accueil de jour est-il ouvert le week-end ?							A36	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non					
Nombre de jours d'ouverture par semaine							A54	<input type="text"/>					
L'accueil de jour a-t-il une activité à destination des aidants familiaux ? si oui, laquelle <i>(réponse libre)</i> :							A37	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non					
							A38	<input type="text"/>					
L'accueil de jour a-t-il une démarche de communication sur son territoire? si oui, laquelle <i>(réponse libre)</i> :							A55	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non					
							A56	<input type="text"/>					
Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous vous confrontez dans la gestion de l'accueil de jour <i>(réponse libre)</i>							A57	<input type="text"/>					

Questionnaire pour l'hébergement temporaire en 2012

Caractéristiques de l'activité d'hébergement temporaire

		Modifications
Capacité totale autorisée d'hébergement temporaire (nombre de places) au 31 décembre :	A1 <input type="text"/>	B1 <input type="text"/>
Capacité totale installée d'hébergement temporaire (nombre de places) au 31 décembre :	A2 <input type="text"/>	B2 <input type="text"/>
Avez-vous une liste d'attente pour l'accueil des personnes ?	A3 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Date effective d'ouverture de l'activité d'hébergement temporaire :	A4 <input type="text"/>	format (jj/mm/aaaa)
Partenariats : pour le fonctionnement de ses places d'hébergement temporaire, la structure a-t-elle des liens formalisés avec : (plusieurs réponses possibles)		
A5 <input type="checkbox"/> un ou des CLIC, réseaux gérontologiques, ...		
A6 <input type="checkbox"/> un ou des services à domicile (SAD, SSIAD)		
A7 <input type="checkbox"/> un ou des établissements (EHPAD, hôpital...)		
A8 <input type="checkbox"/> une ou des associations d'usagers et de familles (France Alzheimer, ...)		
Pratiques de fonctionnement :		
Le nombre de jours de présence par an en hébergement temporaire par résident est-il plafonné ?	A9 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
<i>si oui</i> , quel est ce plafond (en nombre de jours, entre 1 et 366) ?	A10 <input type="text"/>	
Projet : l'hébergement temporaire est-il doté d'un projet d'établissement spécifique ?	A11 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Un dispositif spécifique de préparation du retour à domicile a-t-il été mis en place ?	A12 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Tarif hébergement journalier moyen des personnes hébergées dans l'année : (si 40 personnes ont été hébergées temporairement dans l'année, 18 au tarif journalier de 45 euros et 22 au tarif de 52 euros, le tarif journalier moyen sera de $[(18 \times 45) + (22 \times 52)] / (18 + 22) = 48,85$)	A13 <input type="text"/>	
Tarif dépendance journalier des personnes :		
en GIR 1 et 2 :	A14 <input type="text"/>	
en GIR 3 et 4 :	A15 <input type="text"/>	
en GIR 5 et 6 :	A16 <input type="text"/>	
Dotation financière extra-légale du Conseil Général dédiée aux places d'HT (hors APA) :		
<i>Si oui</i> , Montant annuel global :	A18 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	A19 <input type="text"/>
Dotation financière extra-légale autre, dédiée aux places d'HT (CRAM, communes, financements privés...) :		
<i>Si oui</i> , Montant annuel global :	A20 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	A21 <input type="text"/>

Données d'activité de l'hébergement temporaire

Nombre de places réellement ouvertes au public exclusivement réservées à l'hébergement temporaire à la fin 2012 :	A22 <input type="text"/>
Nombre de jours d'ouverture autorisés : (mentionné sur l'arrêté d'autorisation)	A23 <input type="text"/>
dont nombre de jours autorisés pour des malades d'Alzheimer ou maladies apparentées :	A24 <input type="text"/>
Nombre de journées réalisées dans l'année : (somme des jours de présence des bénéficiaires)	A25 <input type="text"/>
dont nombre de journées réalisées par des malades d'Alzheimer ou maladies apparentées :	A26 <input type="text"/>
Nombre total de personnes différentes accueillies durant l'année : (nombre total de personnes venues au moins 1 fois)	A27 <input type="text"/>
dont nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées :	A28 <input type="text"/>
Répartition par GIR des différentes personnes accueillies dans l'année (en nombre de personnes)	
en GIR 1 et 2 :	A39 <input type="text"/>
en GIR 3 et 4 :	A40 <input type="text"/>
en GIR 5 et 6 :	A41 <input type="text"/>

Nombre total de séjours durant l'année :		A29	<input type="text"/>
<i>dont :</i>			
nombre de séjours d'une durée inférieure ou égale à 2 jours		A30	<input type="text"/>
nombre de séjours d'une durée supérieure à 2 jours et inférieure ou égale à 1 semaine		A31	<input type="text"/>
nombre de séjours d'une durée supérieure à 1 semaine et inférieure ou égale à 1 mois		A32	<input type="text"/>
nombre de séjours d'une durée supérieure à 1 mois		A33	<input type="text"/>
Durée de séjour la plus fréquente des malades d'Alzheimer (2 choix possibles) :			
<i>(indiquer 1 pour la durée de séjour la plus fréquente des 2, indiquer 2 pour la suivante)</i>			
durée de séjour inférieure ou égale à 2 jours		A34	<input type="text"/>
durée de séjour supérieure à 2 jours et inférieure ou égale à 1 semaine		A35	<input type="text"/>
durée de séjour supérieure à 1 semaine et inférieure ou égale à 1 mois		A36	<input type="text"/>
durée de séjour supérieure à 1 mois		A37	<input type="text"/>
Quelle a été la pratique principale des séjours d'hébergement temporaire en 2012 ?			
<i>(une seule réponse)</i>			
A38	<input type="radio"/>	1- des séjours programmés	
	<input type="radio"/>	2- des séjours non programmés (urgence)	
Certaines périodes de l'année sont-elles davantage sollicitées ?			
	A42	<input type="radio"/>	oui <input type="radio"/>
		<input type="radio"/>	non
<i>Si oui, lesquelles ? (plusieurs choix possibles)</i>			
A43	<input type="radio"/>	juillet	
A44	<input type="radio"/>	août	
A45	<input type="radio"/>	hiver (de décembre à mars hors vacances scolaires)	
A60	<input type="radio"/>	Vacances de Toussaint	
A61	<input type="radio"/>	Vacances de Noël	
A62	<input type="radio"/>	Vacances de Février	
A63	<input type="radio"/>	Vacances de Pâques	
A46	<input type="radio"/>	autre (préciser) :	
A47		<input type="text"/>	
Quels sont les motifs de recours les plus fréquents ? (2 choix possibles)			
<i>(indiquer 1 pour le motif le plus fréquent des 2, indiquer 2 pour le suivant)</i>			
A48	<input type="checkbox"/>	répit/relais de l'aidant non professionnel (dont vacances)	
A49	<input type="checkbox"/>	sortie d'hospitalisation (dont SSR)	
A50	<input type="checkbox"/>	hospitalisation de l'aidant	
A51	<input type="checkbox"/>	inadaptation ou indisponibilité (travaux,...) du logement	
A52	<input type="checkbox"/>	préparation à une entrée en hébergement permanent	
Quelles sont les destinations de sortie de l'établissement les plus fréquentes ? (2 choix possibles)			
<i>(indiquer 1 pour le lieu le plus fréquent des 2, indiquer 2 pour le suivant)</i>			
A53	<input type="checkbox"/>	domicile de l'utilisateur	
A54	<input type="checkbox"/>	domicile d'un proche (non conjoint)	
A55	<input type="checkbox"/>	hébergement permanent (EHPAD, foyer logement)	
A56	<input type="checkbox"/>	hôpital (dont USLD)	
L'hébergement temporaire a-t-il une démarche de communication sur son territoire?			
	A57	<input type="radio"/>	oui <input type="radio"/>
		<input type="radio"/>	non
<i>si oui, laquelle (réponse libre) :</i>			
A58	<input type="text"/>		
Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous vous confrontez dans la gestion de l'hébergement temporaire (réponse libre)			
A59	<input type="text"/>		

Questionnaire pour les pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) en 2012

		mois	année
		A	B
Date d'ouverture effective du PASA	6		
Date de labellisation	7		
Nombre de places du PASA			A8
Une subvention au titre du plan d'aide à l'investissement de la CNSA (PAI) a-t-elle été attribuée pour le PASA?			A9 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Si Oui : Montant ? En €	Dans le cas où le montant dédié au PASA ne peut être identifié : ne rien saisir comme montant		A10
Au titre de quelle année ?			A11
A - File active des résidents			
File active des résidents du PASA (nombre de bénéficiaires différents accueillis en 2012) :			A12
		Nombre	Âge moyen
		A	B
Femmes :	13		
Hommes :	14		
MMSE moyen à l'admission au sein du PASA :			A15
NPI-ES : - moyenne des scores F*G (fréquence (F) multipliée par gravité (G), maximum 12 items) à l'admission au sein du PASA			A16
- moyenne du score le plus élevé (FxG) pour l'item comportemental le plus important par bénéficiaire :			A5
Nombre de résidents du PASA (file active) selon la nature du trouble principal (une seule réponse par résident) : (Au sens des critères d'admission basés sur l'inventaire Neuropsychiatrique (NPI-ES))			
- Nombre de résidents souffrant d'Idées délirantes			A17
- Nombre de résidents souffrant d'Hallucinations			A18
- Nombre de résidents souffrant d'Agitation/Agressivité			A61
- Nombre de résidents souffrant de Dépression/Dysphorie			A62
- Nombre de résidents souffrant d'Anxiété			A63
- Nombre de résidents souffrant d'Exaltation de l'humeur/Euphorie			A64
- Nombre de résidents souffrant d'Apathie/Indifférence			A65
- Nombre de résidents souffrant de Désinhibition			A66
- Nombre de résidents souffrant d'Irritabilité/Instabilité de l'humeur			A67
- Nombre de résidents souffrant de Comportement moteur aberrant			A68
- Nombre de résidents souffrant de trouble du Sommeil			A69
- Nombre de résidents souffrant de trouble de l'appétit			A70
Répartition des résidents par diagnostic :			
1 seul diagnostic par résident pour l'ensemble des résidents de la file active			Nombre de résidents
- Maladie d'Alzheimer			A19
- Maladie apparentée et démence vasculaire			A20
- Psychose			A21
- Diagnostics non posés			A22
Nombre de résidents accueillis dans le PASA dans l'année et traités (ayant eu au moins deux prescriptions de ce type de médicament dans l'année) par :			
- Antidémantiels			A23
- Antidépresseurs			A24
- Hypnotiques			A25
- Anxiolytiques			A26
- Neuroleptiques			A27
- Aucun traitement psychotrope sédatif (anxiolytiques, neuroleptiques)			A28
B - Fonctionnement du PASA			
B1 - Typologie du PASA			
PASA éclaté ?			A29 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Surface totale intérieure du PASA (en m2) :			A30
Surface extérieure (jardin, terrasse, y compris cour et jardin intérieur) en m2 :			A31
Nombre de jours d'ouverture par semaine (de 0,5 à 7)			A32

Sécurisation du PASA		A35 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
par quels moyens		A36 <input type="radio"/>	digicode
(Plusieurs réponses possibles)	A37 <input type="radio"/>	caméra	
	A38 <input type="radio"/>	fermeture à clé	
	A39 <input type="radio"/>	bracelet anti fugue	
	A40 <input type="radio"/>	surveillance du personnel	
B2 - Activité			
Parmi les activités proposées qu'elles sont celles que vous proposez dans le cadre de la prise en charge des résidents ?			
- ateliers autour de la cuisine et de la conception des repas :	A71 <input type="radio"/>		
- ateliers de stimulations cognitives ou de la mémoire :	A72 <input type="radio"/>		
- ateliers autour de la gymnastique, la motricité, la relaxation :	A73 <input type="radio"/>		
- ateliers artistiques :	A74 <input type="radio"/>		
- activités sociales en groupes :	A75 <input type="radio"/>		
- jardinage, zoothérapie	A76 <input type="radio"/>		
B3 - Sorties du PASA			
Nombre de sorties du PASA dans l'année :		A42	<input type="text"/>
Motifs de sorties du PASA (en nombre de résidents) :			
- Perte d'autonomie motrice	A43		<input type="text"/>
- Réduction des troubles du comportement	A44		<input type="text"/>
- Aggravation des troubles du comportement (passage de troubles modérés à sévères)	A45		<input type="text"/>
- Décès	A46		<input type="text"/>
- Autres	A47		<input type="text"/>
Préciser :		<input type="text"/>	
A48			
Nombre de sorties (hors décès) selon la destination :			
- Autre unité du même EHPAD/USLD	A49		<input type="text"/>
- Autre EHPAD/USLD	A50		<input type="text"/>
- Etablissements psychiatriques	A51		<input type="text"/>
- Domicile	A52		<input type="text"/>
B4 - Répartition des effectifs par type de professionnels :			
ETP faisant fonctionner le PASA			
Type		ETP réels A	Nombre total de personnes B
Ergothérapeute	53		
Psychomotricien	54		
ASG	55		
AS / AMP (non formés ASG)	56		
Médecin coordonnateur	57		
Psychologue	58		
Autre(s) personnel(s) non financé(s) dans le cadre du PASA	59		
B5 - Moyens financiers			
Montant de la dotation supplémentaire à la dotation au GMPS allouée au titre du PASA en 2012, en € :		A60	<input type="text"/> €

Questionnaire pour les unités d'hébergement renforcées (UHR) en 2012

Nombre de places de l'UHR				A6	
Date d'ouverture effective de l'UHR			7	mois A	année B
Une subvention au titre du plan d'aide à l'investissement de la CNSA (PAI) a-t-elle été attribuée pour l'UHR?				A8	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Si Oui : Montant ?	Dans le cas où le montant dédié à l'UHR ne peut être identifié : ne rien saisir comme montant			A9	
Au titre de quelle année :				A10	
A - Les résidents de l'UHR					
Nombre de résidents pris en charge durant l'année 2012				A11	
Pour l'ensemble des résidents accueillis dans l'UHR en 2012 (= file active) :					
				Nombre A	âge moyen B
	Femmes :	12			
	Hommes :	13			
MMSE moyen				A14	
NPI-ES : - moyenne des scores F*G (fréquence (F) multipliée par gravité (G), maximum 12 items) à l'admission au sein de l'UHR :				A16	
- moyenne du score le plus élevé (F×G) pour l'item comportemental le plus important par résident				A5	
Durée moyenne de séjour par résident dans l'UHR exprimée en mois :	(calculé sur les sortants uniquement)			A17	
Répartition des résidents par diagnostic :					
Un seul diagnostic par résident pour l'ensemble des résidents de la file active					Nombre de résidents
- Maladie d'Alzheimer				A18	
- Maladie apparentée et démence vasculaire				A19	
- Psychose				A20	
- Diagnostics non posés				A21	
Répartition des résidents par trouble principal : (une seule réponse par résident)					
Nombre de résidents de l'UHR (file active) selon la nature du trouble principal :	(Au sens des critères d'admission basés sur l'inventaire Neuropsychiatrique (NPI-ES))				
- Nombre de résidents souffrant d'idées délirantes				A63	
- Nombre de résidents souffrant d'Hallucinations				A64	
- Nombre de résidents souffrant d'Agitation/Agressivité				A65	
- Nombre de résidents souffrant de Dépression/Dysphorie				A66	
- Nombre de résidents souffrant d'Anxiété				A67	
- Nombre de résidents souffrant d'Exaltation de l'humeur/Euphorie				A68	
- Nombre de résidents souffrant d'Apathie/Indifférence				A69	
- Nombre de résidents souffrant de Désinhibition				A70	
- Nombre de résidents souffrant d'Irritabilité/Instabilité de l'humeur				A71	
- Nombre de résidents souffrant de Comportement moteur aberrant				A72	
- Nombre de résidents souffrant de trouble du Sommeil				A73	
- Nombre de résidents souffrant de trouble de Troubles de l'appétit				A74	
Nombre de résidents accueillis dans l'UHR dans l'année et traités (ayant eu au moins deux prescriptions de ce type de médicament dans l'année) par :					
- Antidémantiels				A22	
- Antidépresseurs				A23	
- Hypnotiques				A24	
- Anxiolytiques				A25	
- Neuroleptiques				A26	
- Aucun traitement psychotrope sédatif (anxiolytiques, neuroleptiques)				A27	
B - Sorties définitives de l'UHR					
Nombre de sorties définitives de l'UHR dans l'année				A28	
Nombre de sorties selon la modalité (en nombre de résidents) :					
- Perte d'autonomie motrice				A29	
- Réduction des troubles du comportement pendant une période continue d'au moins 1 mois				A30	
- Aggravation des troubles du comportement ne permettant plus une prise en charge en UHR				A31	
- Décès				A32	
- Autres				A33	
	Préciser :			A34	
Nombre de sorties (hors décès) selon la destination :					
- Autre unité du même EHPAD/USLD				A35	
- Autre EHPAD/USLD				A36	
- Etablissements psychiatriques				A37	
- Domicile				A38	

C - Répartition des effectifs par type de professionnels :			
Type		ETP réels A	Nombre de personnes B
IDE / IDEC	39		
Ergothérapeute	40		
Psychomotricien	41		
ASG	42		
AS/AMP (non formés ASG)	43		
Médecin coordonnateur	44		
Psychologue	45		
Autre(s) personnel(s) non financé(s) dans le cadre de l'UHR	46		
D - Partenariat(s)			
Existence d'un partenariat	A47	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Structure(s) concernée(s) par le partenariat :	A48	Filière gériatrique	<input type="text"/>
	A49	Equipe psychiatrique	<input type="text"/>
	A50	UCC	<input type="text"/>
	A51	Consultation mémoire	<input type="text"/>
	A52	MAIA	<input type="text"/>
E - Moyens financiers			
Montant de la dotation supplémentaire à la dotation au GMPS allouée au titre de l'UHR en 2012 :			A53 <input type="text"/>
F - Typologie de l'UHR			
Sécurisation de l'UHR	A54	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
par quels moyens	A55	<input type="radio"/>	digicode
(plusieurs réponses possibles)	A56	<input type="radio"/>	caméra
	A57	<input type="radio"/>	fermeture à clé
	A58	<input type="radio"/>	bracelet anti fugue
	A59	<input type="radio"/>	surveillance du personnel
Surface totale de l'UHR (en m2) :			A60 <input type="text"/>
dont superficie des parties communes (salles à manger, coins repas, salles d'activités ...)			A61 <input type="text"/>
Surface extérieure (jardin, terrasse Y compris cour et jardin intérieur) en m2			A62 <input type="text"/>